

APPEL A POSTERS SCIENTIFIQUES

Les cinquièmes Assises Nationales des Risques Naturels

« Dans le contexte du changement climatique, comment anticiper et se préparer aux évolutions des risques naturels ? »

Sous l'égide du Ministère de la Transition Écologique (MTE), la cinquième édition des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN) se tiendra les **13 et 14 octobre 2022** à Strasbourg.

Ces Assises réunissent tous les acteurs de la gestion des risques naturels pour échanger et débattre sur l'état de la situation et les perspectives de réduction des catastrophes. Les ANRN doivent permettre une meilleure appropriation des actions relatives aux risques naturels par l'ensemble des parties prenantes et une plus grande efficacité des démarches collectives de réduction des risques et d'adaptation des territoires pour une société résiliente.

Les ANRN sont aussi l'occasion de contribuer au développement d'une culture commune du risque en mutualisant les connaissances des différents acteurs intervenant dans les domaines concernés par la prévention et la gestion des risques naturels. Élus, associations et ONG, organismes d'assurance, chercheurs, bureaux d'études, acteurs privés, services de l'État, tous sont appelés à se mobiliser pour ces journées de rencontres et d'échanges, en particulier les collectivités et leurs élus, acteurs de la mise en place de la politique de prévention à l'échelle de leurs territoires.

Parmi ces acteurs, le monde scientifique a un rôle particulier en matière de développement de la recherche et de la connaissance, pour donner des éléments d'éclairage et de choix pour l'action de tous dans ce domaine.

Le préprogramme ainsi que la présentation des Assises et les modalités d'inscription seront consultables sur le site Internet dédié.

Une présentation de posters scientifiques pour promouvoir et développer les interactions entre la recherche et les autres acteurs impliqués

Un appel à posters est organisé afin d'illustrer et de faciliter l'interaction entre travaux de recherche d'une part, décisions et pratiques de gestion en matière de risques naturels d'autre part, et plus précisément afin de créer un temps d'interaction entre scientifiques et autres acteurs.

Les posters devront porter sur des contributions de la recherche utilisables par des acteurs et décideurs "opérationnels", ou ayant plus généralement vocation à appuyer leurs actions dans un horizon de temps proche. Un intérêt particulier sera porté à des démarches innovantes de gestion des risques naturels.

Ces posters ont avant tout vocation à permettre un réel échange entre les scientifiques qui les présenteront et les autres participants aux Assises, scientifiques ou non, notamment les élus.

Ils concerneront les thématiques abordées pendant les Assises, lors des 4 sessions thématiques¹, ainsi que de façon plus générale les politiques et les pratiques de réduction et de gestion des risques naturels.

¹ Les thématiques de ces sessions sont les suivantes :

- Mieux connaître la vulnérabilité de son territoire
- Comment réduire la vulnérabilité de son territoire / le rendre plus résilient ?
- Place et vulnérabilité des acteurs économiques
- Implication des maires et des citoyens dans la culture du risque

A titre indicatif, les propositions pourront concerner les thématiques et domaines d'application suivants (liste non exhaustive) :

- Analyse et évaluation du risque
- Expertise et capitalisation des connaissances
- Analyses et Études de Dangers
- Conception des ouvrages de protection
- Sûreté et sécurité des structures
- Infrastructures critiques
- Facteurs humains et organisationnels
- Culture et perception du risque
- Information préventive, communication
- Résilience : concepts et applications
- Approches systémiques,
- Analyses Coûts Bénéfices, analyses multicritères
- Incertitudes : analyse et traitement
- Aide à la décision en contexte incertain
- Retour d'expérience
- Exercices, Simulations, Planification, Formation
- Certification et normalisation
- Réglementation et législation
- Gouvernance du risque
- Etc...

Les posters seront exposés tout au long des Assises et il est prévu un temps d'interaction entre les participants et les auteurs des posters (ou leurs représentants présents). Il n'y aura pas de présentations orales individuelles, mais les résumés et les posters retenus, avec les coordonnées des auteurs, seront mis à disposition sur le site Internet des Assises.

Le **calendrier** est le suivant :

- Dépôt des résumés de posters pour le **mercredi 15 juin**, dernier délai, par messagerie électronique à l'attention de Didier RICHARD (didier.richard@inrae.fr)
- Sélection par les membres du Conseil scientifique, en regard des objectifs présentés ci-dessus, et réponses adressées avant le 13 juillet 2022
- Envoi des fichiers définitifs des posters, pour insertion dans les actes, avant le **vendredi 9 septembre**, par messagerie électronique à l'attention de Didier RICHARD (didier.richard@inrae.fr).

Format des résumés

- Contenu :
 - titre du poster
 - liste et affiliation des auteurs, en indiquant celui des auteurs à contacter pour toute communication relative aux Assises
 - texte du résumé, en français, 400 mots maximum, qui devra faire apparaître :
 - La problématique opérationnelle concernée
 - Les applications effectives ou potentielles de la recherche ou des résultats présentés
 - La nature des acteurs concernés
 - Le cas échéant, le territoire concerné.
- Format de fichier : Microsoft Word ou OpenOffice writer, taille de page A4

Format des posters

Une maquette sera proposée aux auteurs des résumés retenus, dont le format devra être respecté.

Des épreuves des posters au format A4, qui seront utilisées pour les actes des Assises, doivent rester raisonnablement lisibles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Didier RICHARD, président du Conseil Scientifique :
+33 4 76 76 27 73 / +33 6 85 29 29 88 / didier.richard@inrae.fr.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez aux Assises Nationales des Risques Naturels et à cet appel à posters.

Le Comité d'Organisation et le Conseil Scientifique des Assises